

COMMENTRY ■ Ils sont bénévoles, nommés par la Directrice académique

Les DDEN, véritables médiateurs

Les délégués départementaux de l'Éducation nationale se sont réunis à Commentry pour leur assemblée générale annuelle.

Les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) se sont réunis à Commentry, pour leur assemblée générale de rentrée.

Les DDEN sont des bénévoles nommés par la Directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen). Leur mission, inscrite dans le Code de l'éducation, consiste à veiller à l'intérêt de l'enfant dans le cadre scolaire.

Ils travaillent en lien avec les équipes pédagogiques, les parents d'élèves et les collectivités locales.

Véritables médiateurs, ils entretiennent un dialogue permanent avec les élus, les familles et la communauté éducative, toujours dans le respect de la laïcité.

La délégation de Commentry/Marcillat

La délégation locale couvre dix-sept écoles et deux restaurants scolaires. Chaque année, les DDEN ef-



DE GAUCHE À DROITE. Catherine Pozzati, secrétaire, Thierry Migeon, président, Michel Perrin, trésorier

fectuent quatre à cinq visites d'inspection, ces visites donnent lieu à un rapport détaillé transmis à l'inspection de l'Éducation Nationale, à la direction de l'école visitée et à la mairie concernée et à la remise d'un chèque de 70 € à la coopérative scolaire, en soutien aux projets pédagogiques.

Les DDEN participent

également à la commission de dérogation des inscriptions scolaires, réunie chaque année en mairie, et s'impliquent dans des actions locales fortes, comme la participation à la plantation d'arbres de la laïcité le 29 novembre 2024 à l'école Édith-Busseron de Commentry et le 14 mars 2025 à l'école de Chamblet.

■ BUREAU

Composition. Président, Thierry Migeon ; vice-présidente, Nathalie Lebrun ; secrétaire, Catherine Pozzati ; secrétaire adjointe, Valérie Migeon ; trésorier, Michel Perrin ; trésorière adjointe, Éliane Martin.